***Charte de la Toupie qui sème***

 **\* \* \***

**La** **Toupie qui sème** est le nom du projet de vie développé sur le bien de la SCI Le clou d’Argent.

La SCI Le Clou d’Argent est propriétaire d’une ancienne ferme disposant de ressources en terres cultivables et en eaux. Y habiter suppose le principe « de nourrir cette terre et que cette terre nous nourrisse », les cultures étant l’activité centrale en vue de tendre vers l’autonomie alimentaire. Y habiter suppose que le lieu soit le support d’une partie au moins des activités de chaque foyer.

Ce lieu est partagé dans l’esprit, les valeurs et les règles ainsi définis.

* Chacun veille tant à son propre bien-être en menant une vie saine, qu’au bien-être de toute personne, cela en adoptant des attitudes concrètes de bienveillance, d’entraide, d’ouverture et d’écoute, dans le respect de chacun.
* Chacun a à cœur d’entretenir la convivialité, de cultiver la joie et l’enthousiasme et d’apporter un esprit constructif dans les relations entre habitants et avec son environnement.
* Chacun, à la hauteur de ses capacités, contribue par ses efforts, ses compétences et ses apports, au développement et à l’entretien du bien commun, aussi bien au niveau des espaces privatifs que collectifs ou ceux alloués à une activité professionnelle.
* Chacun participe de façon fructueuse aux réunions régulières visant au bon fonctionnement de la vie sur ce lieu.
* Chacun adopte une attitude respectueuse de l‘Environnement et de la Nature. Des remises en cause de nos modes de vie et des choix concrets en résultent de façon à réduire au mieux notre empreinte écologique : cultures biologiques, matériaux biosourcés, vigilance à économiser et souiller le moins possible les eaux domestiques, toilettes sèches, réduction et recyclage des déchets, compostage, optimiser nos déplacements et nos consommations d’énergie ...

D’une façon générale, la vie sur ce lieu s’inspire de la « sobriété heureuse » selon Pierre Rabhi et du « Nous fertile » selon Pierre Janin.